



Mon voisin ne veut pas respecter le contrat de location

Par **Max**, le **02/04/2009** à **18:26**

Bonjour,
Je suis locataire dans une maison ou il y a que 2 locataires.
Dans notre contrat de location il est précisé qu'aucun objet ne doit être placé dans les lieux communs (escaliers, pavés autour de la maison)
Mon voisin s'obstine à placer des pots de fleurs sur les pavés devant la porte de sortie arrière de la maison et moi je ne suis pas d'accord.
Vu que devant cette porte se trouve également la porte de son deuxième garage il ne veut pas les enlever.
Vu que devant ces deux portes les pavés font parti du commun j'estime avoir mon mot à dire c'est pourquoi je vous serai reconnaissant de me préciser si mon voisin respecte mes droits en agissant ainsi ?
Merci d'avancernCordialement

Par **Solaris**, le **03/04/2009** à **22:34**

Il convient de vous plaindre à votre propriétaire